

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2024

DEL-2024-228

L'An deux mille vingt-quatre, le 9 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 2/10/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

### Étaient présents :

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :**

**Titulaires :** Mme LAFARIE,  
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, PAULY, PELLARIN, PEUGNIEZ.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :**

**Titulaires :** MM. BARBIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :**

**Titulaires :** MM. GILET, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, SIBILLE.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :**

**Titulaires :** MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, MATHIAN.

**Suppléants :** M. CRAQUELIN.

#### **Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

**Suppléants :** .

#### **Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. CARTIER, FRANÇOIS.

**Suppléants :** .

#### **Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :**

**Titulaires :** MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO, DAVIET.

**Suppléants :** .

#### **Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :**

**Titulaires :** Mme MAYORAZ,  
MM. FROSSARD, GENOUD, GEORGES, SAILLET.

**Suppléants :** M. GUITTON.

### Avaient donné pouvoir :

Mmes BRUNO, CECCON, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE, TARAGON, WENDLING,  
MM. GYSELINCK, MARIAS, ROLLIN.

### Étaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, , MUGNIER,  
MM. AEBISCHER, AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN,  
BONTEMPS, BOUCHET, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-  
FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, EVERAERE,  
FOURNET, GILBERT, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER,  
LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, PEROU,  
PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VILLARD,  
VITTOZ.

### Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, JAILLET,  
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, VIVIAN : du SYANE.

<b>Membres en exercice :</b>	<b>108</b>
<b>Présents :</b>	<b>46</b>
<b>Membres habilités à prendre part au vote :</b>	<b>108</b>
<b>Votants :</b>	<b>46</b>
<b>Représentés par mandat :</b>	<b>9</b>

**Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

**Rapport présenté par M. Pierre HACQUIN**

Compte tenu des recrutements réalisés, du déroulement de la carrière des agents et des commissions promotion interne du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, il est proposé de :

- supprimer deux postes permanents d'ingénieur et créer deux postes permanents d'ingénieur principal,
- supprimer un poste permanent d'ingénieur et créer un poste permanent de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe,
- supprimer deux postes contrat de projet de 4 ans de technicien et créer deux postes contrat de projet de 4 ans de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe,
- supprimer un poste permanent de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe et créer un poste permanent de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe,
- supprimer un poste permanent de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe et créer un poste permanent d'ingénieur principal,
- supprimer un poste permanent d'adjoint administratif et créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe,
- supprimer un poste contrat de projet d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et créer un poste contrat de projet d'adjoint administratif d'une durée de 2 ans,
- supprimer un poste permanent de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe et créer un poste en contrat de projet technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée 2 ans,
- supprimer un poste permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et créer un poste permanent de rédacteur.

Par ailleurs, afin de faire face aux besoins liés au développement de la Régie Syan'Chaleur et dans le cadre du projet Sy'nergies piloté par la Direction Energie, il est proposé de créer les postes suivants :

- Direction Energies Renouvelables :
  - o un poste en contrat permanent de catégorie C, agent de gestion réseaux de chaleur, dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (cotation C1),
  - o un poste en contrat de projet (durée 3 ans) de catégorie A, Chef de Projet réseaux de chaleur, dans le cadre d'emploi des ingénieurs (cotation A4).
- Direction Energie :
  - o un poste en contrat de projet (durée 3 ans) de catégorie B, Conseiller technique Sy'nergies, dans le cadre d'emploi des techniciens (cotation B2).
- Direction des Affaires Juridiques :
  - o un poste en contrat de projet (durée 3 ans) de catégorie A, Juriste - Chef de Projet centrale d'achat, dans le cadre d'emploi des attachés (cotation A4).

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :


Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJET budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes budgétisés	Modifications au 09/10/2024	Nombre Total de postes budgétaires après modif
D.G. 40 à 80 mille hab.	A		1	1		1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		3	3		3
Ingénieur HCl	A	2		2		2
Ingénieur Pal	A	8		8	3	11
Ingénieur	A	26		26	-2	24
Technicien Pal 1Cl	B	8		8	-1	7
Technicien Pal 2Cl	B	33		33	4	37
Technicien	B	9		9	-2	7
Adjt tech Pal 2Cl	C	1		1		1
Adjt tech	C	2		2		2
Attaché HCl	A	2		2		2
Attaché Pal	A	2		2		2
Attaché	A	8		8	1	9
Rédacteur Pal 1Cl	B	5		5		5
Rédacteur Pal 2Cl	B	8		8		8
Rédacteur	B	6		6		6
Adjt adm Pal 1Cl	C	6		6		6
Adjt adm Pal 2Cl	C	2		2	0	2
Adjt adm	C	7		7	1	8
Apprenti		3		3		3
		138	4	142	4	146

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité sont invités à approuver :

1. les modifications de postes et les créations de postes proposées,
2. la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
**Joël BAUD-GRASSET.**

**Syane**  
 ENERGIES A NUMERIQUE